

# Bilan de compétences

## Dessiner sa fin de carrière

### Programme Détaillé

<b>Présentation générale</b>	<b>2</b>
<b>Publics-cibles</b>	<b>2</b>
<b>Objectifs</b>	<b>2</b>
<b>Contenu</b>	<b>2</b>
<b>Moyens pédagogiques</b>	<b>3</b>
<b>Moyens techniques</b>	<b>3</b>
<b>Moyens d'encadrement</b>	<b>4</b>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>4</b>
<b>Engagements déontologiques</b>	<b>4</b>

*Date de dernière mise à jour : 14/10/2022*

## Présentation générale

Le bilan de compétence "Dessiner sa fin de carrière" Alphonse vise à accompagner les personnes de 55 ans et plus à préparer et orienter leur fin de carrière de manière active.

Organisé en trois étapes, il permet aux participants de définir et concrétiser leur projet en s'appuyant sur les compétences acquises lors de leurs expériences professionnelles et personnelles passées.

## Publics-cibles

Le bilan de compétences est destiné aux collaborateurs du secteur privé, associatif et du service public en fin de carrière et cherchant à avoir une vision plus sereine de cette nouvelle étape de vie.

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, l'accompagnement proposé reposant sur des outils informatiques (e-mails/ WhatsApp/ Espace personnalisé en ligne/ Classes virtuelles).

## Objectifs

Les objectifs du bilan de compétences sont les suivants :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir et dessiner son projet professionnel de fin de carrière, avec des jalons clairs et des étapes rapidement activables
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation au service de sa fin de carrière.

## Contenu

Conformément à l'article R6313-4 du Code du travail, le bilan de compétences est organisé en trois phases successives :

### Phase préliminaire :

Introduction :

- > Comprendre le fonctionnement du parcours
- > Prise en connaissance du formateur avec le participant, compréhension et validation du projet
- > Faire connaissance avec le reste des participants de la promotion

# Alphonse

> Découvrir les outils qui vont accompagner le participant

S'approprier cette nouvelle étape de vie:

- > Analyser ce que cette transition va impliquer pour le participant
- > Découvrir des témoignages pour se projeter sereinement

## Phase d'investigation :

Aligner ses besoins et ses envies:

- > Questionner son rapport au travail pour envisager sa fin de carrière
- > Cartographier, à partir de ses expériences professionnelles et personnelles, ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- > Mettre en avant ses réussites professionnelles
- > Prendre conscience des besoins essentiels et de ce qui définit le bénéficiaire
- > Construire un arbre à projet de fin de carrière en fonction des besoins et ressources du participant.

## Phase de synthèse :

Prendre des décisions pour sa fin de carrière:

- > Découvrir et mettre en place des solutions concrètes pour réaliser son projet.
- > Définition d'un plan d'action à court, moyen et long terme pour la réalisation de son projet.

Et après:

- > Définir un cadre pour avancer pas à pas dans ses projets.
- > Découvrir un réseau d'entraide pour continuer à échanger.

## Durée

Le parcours se déroule sur 6 semaines.

La durée moyenne constatée du bilan de compétences est de 18h par participant, qui se décomposent ainsi:

- 2 échanges individualisés de 45 minutes,
- 4 heures 30 d'échanges collectif sous format de 3 classes virtuelles de 1 heure 30 minutes ;
- 12 heures de contenu et d'activités pédagogiques en ligne ;

## Modalités et délais d'accès

Les inscriptions au bilan de compétences s'effectuent au fil de l'eau, dans la limite des places disponibles. Les sessions démarrent une fois le délai de rétractation légal expiré (11 jours dans le cas d'une prise en charge par CPF, 14 jours en cas de financement individuel).

## Moyens pédagogiques

- 56 vidéos et supports pédagogiques associés
- 3 classes virtuelles collectives
- 2 appels individuels personnalisés
- 1 espace en ligne avec accès personnalisé
- 1 carnet de route à compléter tout au long du bilan avec des phases de réflexions et des exercices à rendre
- 1 groupe de discussion sur un outil de communication synchrone

## Moyens techniques

L'accès au bilan de compétences s'effectue via une plateforme LMS dont le lien est communiqué aux participants suite à la validation de leur inscription.

L'accès au bilan de compétences nécessite la création d'un compte utilisateur initié par le centre de bilan de compétences, qui envoie par email une notification de finalisation et d'activation du compte aux participants.

Un dispositif de communication synchrone est mis à disposition des participants pour susciter et organiser les échanges entre participants et formateur(s) (disponible sur les heures ouvrées). Un dispositif asynchrone relai (par email) est également mis à disposition sur les heures non ouvrées.

Est aussi envoyé aux participants, un carnet de route suivant la trame des emails et les accompagnant sur les grandes étapes du parcours grâce à des exercices et des réflexions à compléter.

## Moyens d'encadrement

Le bilan de compétence est assuré par un coach interne (Cf. CV disponible sur demande).

Il est chargé du suivi personnalisé des participants, de l'animation des moments collectifs et de l'animation des échanges dans les discussions organisées via l'outil de communication synchrone.

Il est à l'initiative de la formalisation du livrable d'analyse partagée de la situation en phase préliminaire, et rédige et présente, en phase de synthèse, un document de synthèse structuré et argumenté.

## Modalités d'évaluation

Une synthèse est présentée au Bénéficiaire en fin de bilan de compétences et lui est remise dans un délai de huit jours.

Une attestation de réalisation signée lui est également remise en fin de parcours.

## Engagements déontologiques

Nous exerçons notre activité dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

Dans le cadre de notre activité Bilan de compétences, nous nous engageons sur les principes fondamentaux suivants :

- Le bilan de compétences repose sur la demande et l'adhésion volontaire du Participant.
- Sa réalisation est soumise à la signature :
  - d'un contrat bipartite s'il est effectué hors du cadre de son employeur
  - d'une convention tripartite s'il est réalisé dans le cadre de son employeur
- Notre démarche est soumise à l'obligation de moyen
- Nous déployons des méthodes validées et maîtrisées, qui présentent des garanties de sérieux, d'efficacité et d'objectivité et permettent d'obtenir des résultats
- Nous nous engageons à ne pas sortir de l'objectif du bilan dans notre recueil d'informations.
- Le bilan comportera nécessairement une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de synthèse. Une phase de suivi à 6 mois permet de compléter le dispositif.
- Nous nous soumettons à une obligation de réserve et à un engagement de confidentialité et nous interdisons de divulguer les informations reçues.
- Nous nous interdisons de transmettre quelque information que ce soit concernant le participant du bilan.
- Nous communiquons au participant une synthèse écrite qui devient la seule propriété du bénéficiaire et ne peut être communiquée à un tiers sans son accord.